

SUD OUEST

BORDEAUX RIVE GAUCHE

Cadillac-en-Fronsadais

Une voiture flashée à l'arrêt

Trois excès de vitesse ont été attribués à un véhicule en stationnement. La propriétaire attend d'être remboursée. Page 9



LA FETE DU CAMPING-CAR
DU 5 AU 8 MARS
9 H - 19 H
4 JOURS D'OFFRES EXCEPTIONNELLES!

L'ÉVASION
CARAVANES

1 bis, av. Marcel-Dassault - Mérignac
Sortie n° 10 - 05 56 47 62 34
www.levasioncaravanes.com

LUNDI
3 MARS 2014
1,00€

WWW.SUDOUEST.FR

Alcoolisme : la pilule miracle

SANTÉ Le Baclofène va enfin pouvoir être prescrit pour traiter l'alcoolisme. Une victoire pour les patients qui utilisent déjà ce médicament, initialement conçu pour un autre usage. Pages 2 et 3



La molécule rend les buveurs insensibles à l'alcool. Ils sont 50 000 à la plébisciter. ARCH. S. LARTIGUE



Charente-Maritime, Gironde (ici Lacanau), Landes et Pyrénées-Atlantiques une nouvelle fois concernées. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD

Le littoral de nouveau placé en alerte

ATLANTIQUE Houle puissante et coefficients importants : toute la façade sud-ouest a été placée en vigilance orange vagues-submersion. Les plus fortes marées sont attendues ce soir. P. 7

UKRAINE L'Occident cherche la sortie

La communauté internationale tente de dissuader les Russes d'intervenir. P. 4-5

CINÉMA Resnais, mort d'un monument

Le réalisateur s'est éteint, à l'âge de 91 ans. Il laisse une œuvre immense. P. 27

R 20319 15940 1.00€

À partir de
19 900 €*



VOLVO V40
EFFEKTIV LINE

CAP NORD AUTOMOBILES
PARC CHEMIN LONG - SORTIE N°11 AÉROPORT - 33 MERIGNAC - 05 57 92 30 30

CAP NORD RIVE DROITE
RUE PIERRE MENDÈS FRANCE - 33 LORMONT - 05 56 77 29 00

Modèle présenté : V40 Effektiv Line T2 BM6 120 ch Momentum avec options peinture métallisée, jantes alliage Taranis 18", feux de jour à LED et toit panoramique : 25 390€. *Prix public conseillé de la V40 Effektiv Line T2 BM6 120 ch Kinetic en euros TTC pour toute commande passée à compter du 02/01/2014. Offre valable du 02/01/2014 au 15/04/2014, exclusivement réservée aux particuliers dans le réseau Volvo participant. Tarifs valables en France métropolitaine. Volvo V40 T2 BM6 120 ch : consommation Euromix (l/100 km) : 5,3 - CO₂ rejeté (g/km) : 124. volvocars.fr

Actualité



Une déclaration solennelle de Copé ce matin

Jean-François Copé, accusé d'avoir favorisé une société amie avec l'argent du parti, doit faire une « déclaration solennelle » aujourd'hui, en fin de matinée. L'UMP ne précise pas sur quoi elle portera. ARCH.AFP

Feu vert pour la « pilule de dégrisement »

SANTÉ D'ici à quelques semaines, un décontractant musculaire, le Baclofène, sera autorisé pour le traitement de l'alcoolisme. Une décision souhaitée par les patients

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sermin@sudouest.fr

L'Agence nationale pour la sécurité du médicament (ANSM) vient de le confirmer : dans quelques semaines au plus tard, le Baclofène sera autorisé pour le traitement de l'alcoolisme. Une décision dont beaucoup déplorent le caractère tardif, et qui doit beaucoup à l'activisme des malades. Car, à bien des égards, l'étonnante épopée de cette molécule aux effets annoncés comme spectaculaires prend le contre-pied des parcours traditionnels des médicaments. « C'est un Mediator à l'envers. C'est l'histoire d'une inertie. Mais qui révèle, encore une fois, le poids démesuré de l'industrie sur notre système de santé », lance le Pr Bernard Granger (1), chef du service psychiatrie de l'hôpital Tarnier, à Paris, et parmi les premiers prescripteurs de ce médicament.

L'expérience d'un cardiologue
« Il s'agit à la base d'un décontractant musculaire utilisé pour les pathologies de type sclérose en plaques depuis près de quarante ans », explique le Pr Jean-Michel Delile (1), psychiatre et directeur du CEID (Comité d'étude et d'information sur la dro-

gue) de Bordeaux. Mais ce médicament doit sa nouvelle vie à l'expérience du cardiologue Olivier Ameisen qui, désespérant de réussir à soigner son alcoolisme, décide dans les années 2000 de tester sur lui-même un protocole jusque-là expérimenté uniquement sur des rats. Les résultats sont stupéfiants. En quelques mois, en augmentant progressivement les doses de Baclofène bien au-delà de la posologie préconisée lorsqu'il est utilisé comme décontractant, le médecin devient totalement indifférent à l'alcool. Non seulement l'envie de boire disparaît, mais boire un simple verre ne provoque chez lui aucune rechute.

Un livre en 2008

Mais, au sein de la communauté scientifique, l'accueil est plutôt froid. « Les gens l'ont pris pour un hurluberlu », regrette Bernard Granger. Écœuré par cette indifférence, Olivier Ameisen publie alors un livre en 2008, « Le Dernier Verre ». L'impact est considérable chez les malades. « Au départ, aucun médecin ne voulait nous en délivrer. Nous nous fournissions sur Internet ou en Espagne. Puis, nous avons commencé à recenser les praticiens acceptant d'en pres-

crire en créant une association », explique Sylvie Imbert, présidente d'une association de malades.

« La grande originalité de ce médicament, c'est que ce sont les patients qui l'ont imposé. Ce seul fait a battu en brèche le dogme qui prétendait que les alcooliques étaient majoritairement dans le déni. Vu l'affluence des demandes, il semble que c'était plutôt l'offre de soins qui n'était pas adaptée », concède Jean-Michel Delile.

Si les médecins se montrent réticents, c'est qu'aucune autorisation de mise sur le marché (AMM) du Baclofène ne concerne l'alcoolisme. Le prescrire en dehors de toute réglementation engage donc la responsabilité du soignant. Et certains pointent des effets secondaires dans une utilisation allant, la plupart du temps, au-delà des doses prescrites jusqu'alors. « Ce médicament était très connu. En quarante ans, aucun décès ne lui a été imputé », tempère Jean-Michel Delile. De leur côté, les sociétés savantes tiquent et réclament des études. Mais aucun protocole de grande ampleur ne sera mis en place.

C'est qu'en France, ce type d'étude est généralement dévolu à l'indus-



En 2012, près de 50 000 alcooliques français utilisaient du Baclofène en dehors de tout cadre réglementaire. ARCH. T. DAVID

trie. « Nous n'avons pas le pouvoir d'imposer des recherches aux laboratoires. Ils ont la liberté de demander ou non une modification d'autorisation de mise sur le marché (AMM) », explique-t-on à l'ANSM. Mais l'industrie ne s'est pas précipitée. « On a très vite compris qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là. Certains médecins l'ont donc testé sur eux-mêmes », explique Jean-Michel Delile. « Les laboratoires nous ont envoyés balader », tempête Bernard Granger. Pourquoi ? « Ce médica-

ment est générique, il coûte 3 euros. Il n'y avait aucun profit à espérer, d'autant que l'industrie avait engagé des recherches pour produire d'autres médicaments contre l'alcoolisme qu'ils espéraient vendre plus cher. Mais, pendant ce temps, des patients mouraient », déplore le psychiatre.

Pas efficace à 100 %

Ce peu d'enthousiasme de l'industrie explique-t-il les réticences des puissantes sociétés savantes, béné-

« La lutte contre l'alcoolisme est une industrie »

INTERVIEW Pionnier dans l'utilisation du Baclofène, le Dr Renaud de Beaurepaire dénonce le lobby des labos

« Sud Ouest ». Vous êtes identifié comme l'un des plus fervents militants du Baclofène. Comment avez-vous été amené à en prescrire ?

Renaud de Beaurepaire. Je connaissais bien Olivier Ameisen. Mais, moi-même, je n'accordais pas beaucoup de crédit à sa découverte. En 2006, j'ai prescrit pour la première fois du Baclofène, hors AMM. Les résultats étaient spectaculaires. En conséquence de quoi, lorsqu'il a écrit son livre en 2008, j'étais cité comme le seul médecin acceptant d'en prescrire. Du coup, on recevait des centaines de demandes par mois. J'étais

bien embêté, car l'alcoologie n'était pas ma spécialité. Mais, face au désarroi des malades et à l'inertie des pouvoirs publics, on s'est dit qu'il fallait s'organiser. On a donc monté des associations avec les malades.

Que change l'arrivée de ce médicament dans la prise en charge de l'alcoolisme ?

Avant, nous étions face à une maladie que nous ne savions pas soigner. Le dogme, c'était l'abstinence. En caricaturant un peu, on disait aux malades : « Faites un effort, mon vieux ! » 80 % rechutaient. Alors, quand on leur a proposé un traitement qui leur permettait de s'en sortir sans vivre le calvaire de plusieurs cures sans résultat, ils étaient demandeurs, vous pensez bien. Ça a dérangé beaucoup de monde...

Que voulez-vous dire ?

Quand Ameisen a fait sa décou-

verte, il a rencontré des universitaires qui comptaient dans l'alcoologie. Beaucoup ont essayé et se sont rendu compte que cela marchait. Que s'est-il passé ? Silence radio. Pourquoi ? Ils étaient en affaire avec des labos qui leur ont demandé de laisser leur chance à d'autres médicaments qu'ils étaient en train de développer. Je le dis très librement, la plupart de ces médecins sont des copains ! Les labos ont convaincu le monde médical de demander des études pour gagner du temps, alors que nous avions des centaines de cas probants sur la table. Beaucoup de monde avait intérêt à bloquer ce médicament qui ne rapportait pas un sou et qui allait vider les centres de prise en charge psychologique.

N'est-ce pas un peu radical ?

Je ne dis pas que cette prise en charge est inutile pour tout le monde. Mais qu'il me soit permis

de constater que la lutte contre l'alcoolisme, qui concerne plus de 2 millions de personnes en France, est une véritable industrie, d'autant plus lucrative qu'elle échoue souvent et que, du coup, les patients reviennent !

On peut comprendre que les médecins aient pu être réticents à prescrire du Baclofène hors AMM, sachant qu'il a des effets secondaires...

Vous rigolez ! 43% des prescriptions se font hors AMM. C'est d'autant plus vrai en psychiatrie. Quant aux effets secondaires, ils existent, c'est vrai. Mais ils sont très minimes si l'on suit un protocole scrupuleux et progressif. Le traitement de l'alcoolisme est très long. Mais, au bout de plusieurs années, j'ai de plus en plus de patients qui, aujourd'hui, n'ont plus besoin de prendre le médicament.



Renaud de Beaurepaire est chef de service à l'hôpital Paul-Guiraud, à Villejuif. « SO »

Avez-vous été approché par Ethypharm, le laboratoire qui veut commercialiser la molécule ?
Oui, évidemment. J'ai dit non.
Recueilli par Y. S.-S.

Militants CGT au FN : actes de « désespoir »

Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, a qualifié l'engagement de militants de la CGT sur les listes du FN d'actes de « désespoir », ressemblant à l'immolation « par le feu devant Pôle emploi ». À quelques semaines des municipales, les syndicats surveillent la montée du FN dans leurs rangs.



Un professeur de Bordeaux déontologue ?

Le président PS de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, a annoncé qu'il proposerait prochainement la nomination de Ferdinand Mélin-Soucramanien, professeur de droit constitutionnel à l'université Bordeaux 4, au poste de déontologue de l'Assemblée. PHOTO F. LAY-YU



3 ANS D'EXPÉRIENCE

Le détournement d'une molécule pour d'autres pathologies n'est pas un cas inconnu. Dans le catalogue des expériences, le pire côtoie le meilleur. Côté pire, impossible d'ignorer le Mediator, prescrit pendant des années hors AMM en tant que coupe-faim. Le traumatisme de l'affaire Servier explique également la prudence face à la découverte du Pr Ameisen. Désormais, l'ANSM se veut rassurante face « aux remontées d'expérience » et, de par « la nature de la molécule », semble écarter l'analogie avec l'amphétamine du laboratoire Servier.

Reste que des questions subsistent. « Chacun a fait sa tambouille de son côté, ce qui n'est pas l'idéal en termes de pharmacovigilance », reconnaît l'agence. Le dispositif de recommandation temporaire d'utilisation (RTU), qui sera mis en place pour la première fois en France avec le Baclofène, devrait permettre de donner un premier cadre réglementaire à sa prescription pendant trois ans. Quel est son degré réel d'efficacité ? Touche-t-il tous les types d'alcoolisme ? Quel protocole pour réduire les effets secondaires ? Quels sont les risques de rechute ? Quelles contre-indications ? « En centralisant les retours d'expérience, nous serons à même d'affiner notre vision », explique l'ANSM. Une question devrait rester sur les lèvres de certains patients : pourquoi si tard ?

ficiant notoirement de financements de l'industrie ? « Cela a été dit. C'est insultant. Il faut rappeler que nous avons fait des demandes de financements publics pour mener des études : nous nous sommes fait bananer ! Je déplore comme beaucoup ce retard. C'est vrai qu'au départ, la Société française d'alcoologie (SFA) a eu une position timorée, surtout par rapport aux fortes doses. Personnellement, quand j'ai constaté les résultats, j'en ai prescrit, même s'il n'est pas efficace sur 100% des patients », explique Henri-Jean Aubin, président de la SFA.

« Il y a eu un retard administratif

qui s'explique surtout par les querelles au sein de la communauté médicale. Jusque-là, il était admis que l'on ne guérissait pas de l'alcoolisme et que le seul remède était l'abstinence. Ce médicament écornait ce dogme. Beaucoup ont craint que le Baclofène n'éloigne les malades d'une prise en charge globale. Avec l'expérience, on se rend compte que les deux approches sont complémentaires », poursuit Jean-Michel Delile.

Fin 2013, près de dix ans après la découverte d'Olivier Ameisen, le laboratoire Ethypharm a décidé de demander une AMM pour le Baclofène, déclenchant une étude de

grande ampleur. Une nouvelle qui fait sourire Bernard Granger : « Ils vont modifier légèrement la molécule pour la sortir des génériques, ils pourront ainsi la vendre dix fois plus cher ! Alors qu'elle était disponible depuis des années à un prix dérisoire... » Selon la Cnam, en 2012, près de 50 000 alcooliques français utilisaient du Baclofène en dehors de tout cadre réglementaire.

(1) Ces médecins ont assuré à « Sud Ouest » n'avoir aucun lien financier avec une firme susceptible de commercialiser du Baclofène ou un autre médicament contre l'alcoolisme.

« J'étais en train de mourir »

■ Bernard, 50 ans, se considère aujourd'hui comme guéri. Il fait partie des 50 % de patients sur qui, selon les chiffres communément admis, le Baclofène démontre son efficacité. Cet ancien maître de chai dans la région bordelaise confesse avoir consommé jusqu'à 7 litres de vin par jour. « Je suis dépendant à l'alcool depuis mon adolescence. J'ai tout essayé. J'ai rechuté chaque fois. L'envie obsédante de boire était toujours trop forte. Puis, en quelques mois de traitement au Baclofène, je suis devenu indifférent à l'alcool. C'est une résurrection », explique-t-il.

Il y a un an, le malade entame la tournée des généralistes afin de se faire prescrire le médicament. Soutenu par une association, il suit alors le protocole empirique établi par Olivier Ameisen. Celui-ci préconise d'augmenter régulièrement les doses jusqu'au moment où l'envie de boire disparaît. « Un premier médecin n'a



50 % des patients s'estiment guéris après un traitement au Baclofène. PHOTO S. LARTIGUE

pas voulu aller au-delà de 150 milligrammes. Un second a été jusqu'à 240. J'avais toujours des pensées obsédantes. Pour moi, la bascule était à 300 milligrammes, dix fois plus que

lorsque le médicament est utilisé en décontractant musculaire. Désormais, je diminue progressivement. »

Le Girondin ne cache pas sa colère : « Il y a trois ans, on m'a découragé de le faire. Entre-temps, j'ai perdu mon boulot et j'ai fait un infarctus. Aujourd'hui, je me rends compte qu'on aurait pu le faire dès cette époque et de façon plus encadrée si les pouvoirs publics avaient réagi plus tôt, ce qui aurait été plus rassurant. »

Bernard ne conteste pas avoir connu des effets secondaires. « Au plus fort du traitement, j'avais la tête qui tournait, des apnées du sommeil, des acouphènes, et même quelques hallucinations auditives. Lorsque j'ai commencé à diminuer les doses, ils ont presque tous disparu. Mais sans l'expérience des autres malades, je ne serais pas allé jusqu'au bout. Cela valait le risque, car j'étais en train de mourir. »

Y.S.-S.

Remaniement : la stratégie se précise

GOVERNEMENT Jean-Marc Ayrault relance les spéculations en souhaitant une équipe resserrée



« En Europe, beaucoup ont moins de ministres et ça ne marche pas plus mal », a rappelé le Premier ministre. PHOTO AFP/A. S.

Jamais, depuis la nomination du deuxième gouvernement Ayrault après les élections législatives de juin 2012, les rumeurs de remaniement n'ont été aussi fortes et insistantes. En fait, la question n'est plus de savoir si ce remaniement aura lieu, mais quand. Et si le nouveau gouvernement sera toujours dirigé par le même Premier ministre.

Lequel Jean-Marc Ayrault donne aussi cours à la rumeur en évoquant, dans une interview au « Parisien » hier, son souhait d'un gouvernement resserré. Une idée à laquelle s'est déclaré « plutôt favorable » le ministre délégué à l'Économie sociale et à la Consommation, Benoît Hamon. Cette formule n'est pas nouvelle pour le Premier ministre. L'été dernier, et encore cet automne, il a plaidé auprès de François Hollande pour une équipe ministérielle plus restreinte que celle de 38 ministres qu'il dirige aujourd'hui. Il avait même cru pouvoir convaincre le président et s'appretait à reprendre l'initiative politique lors de l'université d'été de La Rochelle. Mais rien n'est venu. C'est pour cela, pour garder la main, qu'il avait lancé au mois de novembre l'idée d'une grande réforme fiscale.

« Spéculation, fantasme »

La nouveauté est que Jean-Marc Ayrault plaide publiquement pour un gouvernement resserré. « En Europe, beaucoup ont moins de ministres et ça ne marche pas plus mal », rappelle-t-il dans « Le Parisien ». Le fait-il pour forcer la main du chef de l'État ou s'exprime-t-il avec l'accord de François Hollande ? « La décision appartient au président de la République », précise-t-il poliment. Toujours est-il que le Premier ministre paraît assez sûr de son fait. Les rumeurs, insistantes depuis quelques jours, sur son prochain départ ne sont que « commentaires, spéculations ou fantasmes », assure-t-il.

De fait, François Hollande n'a probablement pas encore pris sa décision, mais son idée serait de conserver Jean-Marc Ayrault jusqu'aux élections régionales de mars 2015. Il a toujours considéré qu'il fallait

deux Premiers ministres par quinquennat (ce que disait aussi Nicolas Sarkozy, avant de garder François Fillon pendant cinq ans) ; mieux vaut donc ne pas en changer trop vite et « user » au maximum le premier titulaire de Matignon. Seule une Berezina socialiste aux municipales pourrait inciter François Hollande à changer d'avis.

En avril ou en mai

Quant à la date du remaniement, la plus probable se situe entre les élections municipales et européennes, c'est-à-dire en avril ou mai. Moins que le calendrier électoral, c'est celui du pacte de responsabilité qui prime aux yeux du président. Celui-ci, espère-t-il, devrait être prêt fin mars ou début avril. Le gouvernement engagera ensuite sa responsabilité, à la suite d'une déclaration de politique générale dont l'axe majeur sera ce pacte de responsabilité. Or, il semble acquis que le Premier ministre, qui demandera la confiance du Parlement, sera aussi celui qui mettra le fameux pacte en application. Qu'il s'agisse d'un Ayrault 3 ou d'un nouveau chef du gouvernement, le remaniement devrait donc intervenir avant le vote de confiance à l'Assemblée, qui ne reprend ses travaux que le 7 avril.

Plusieurs noms avancés

En attendant, les spéculations vont bon train. Qui pour éventuellement remplacer Ayrault ? Les noms de Manuel Valls (qui a failli décrocher le gros lot en novembre dernier), de Claude Bartolone et désormais de Laurent Fabius sont ceux qui reviennent le plus souvent. Les départs de Vincent Peillon, de Pierre Moscovici et d'une flopée de ministres délégués sont régulièrement annoncés. Problème : parmi ces ministres délégués figurent surtout des femmes. Mais Ségolène Royal pourrait faire son grand retour au gouvernement, en compagnie de poids lourds comme Bertrand Delanoë ou François Rebsamen. Il reste au moins encore un mois pendant lequel les dés auront le temps de rouler.

Bruno Dive, rédaction parisienne